



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

# Rapport annuel 2007-2008



## » Message du président et du directeur général

**C'**est avec beaucoup de fierté et le sentiment du devoir accompli que nous vous présentons le rapport annuel 2007-2008 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Cet exercice marque aussi la fin de notre plan stratégique 2003-2007 et la mise en application des nouvelles orientations liées au plan stratégique 2008-2013.

À l'heure des bilans, il convient de féliciter et de remercier l'ensemble des membres de notre personnel qui ont su, avec effort, discipline et énergie, faire progresser la réus site des élèves jeunes et adultes qui nous sont confiés.

C'est aussi l'occasion de rendre compte à l'ensemble de la population de notre territoire des résultats et des actions qui ont marqué notre dernière année d'activités, et ce, dans un contexte de transparence, de collaboration et de partenariat avec notre milieu.

Au service de la collectivité, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud entend continuer à participer à son développement. Parce qu'elle offre des services à près de 9 000 jeunes et adultes du milieu, dans un parc immobilier regroupant près d'une soixantaine d'établissements, et qu'elle emploie environ 1 000 personnes à temps plein, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud est aujourd'hui et plus que jamais un incontournable dans le paysage socioéconomique de la Côte-du-Sud.

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud est aussi à l'écoute du milieu, de ses besoins, de ses demandes, notamment par l'intermédiaire des conseils d'établissement présents dans chacune de nos écoles et chacun de nos centres. D'ailleurs, ces conseils confèrent autonomie, responsabilité et polyvalence à chacun de nos établissements.

Sur ce, nous vous invitons à faire la lecture du présent document et à vous investir, tout comme nous, tout comme les membres du conseil des commissaires et les membres de notre personnel, dans l'érection d'une école qui sera nôtre et à notre image : une école dynamique et fière de la réussite des siens.



Alain Grenier  
Président



Jocelyn Carrier  
Directeur général

## » Une mission, une vision, des valeurs

**L**a Commission scolaire de la Côte-du-Sud a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la loi actuelle et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire; de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves dans le but d'atteindre le plus haut niveau possible de scolarisation et de qualification de la population; et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

### Vision de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

La vision de la Commission scolaire comporte deux dimensions :

- Poursuivre, dans la foulée de sa mission, son engagement dans des offres de service de qualité qui répondent aux besoins et aux attentes des élèves jeunes et adultes de son territoire;
- Maintenir et élargir des partenariats avec la collectivité au service de la réussite du plus grand nombre d'élèves possible.

Un ajustement continu des offres de service est exercé en tenant compte des nombreux changements qui se produisent dans la société.

### Valeurs de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Deux grandes valeurs servent de repères pour maintenir un consensus à l'intérieur de l'organisation, ainsi que d'inspiration et de guide pour la formation des citoyens et de citoyens d'aujourd'hui et de demain :

- La coopération
- La responsabilisation



## » Les services de la Commission scolaire

**L**a Commission scolaire de la Côte-du-Sud est un organisme de services dédié à sa clientèle jeune et adulte ainsi qu'aux entreprises de son territoire. En ce sens, elle est un joueur important pour toute question visant le développement socioéconomique des MRC de L'Islet, Montmagny et Bellechasse.

- Enseignement par l'entremise du service Passe-Partout
- Enseignement au préscolaire, au primaire et au secondaire
- Support et accompagnement professionnel pour les élèves en difficulté
- Enseignement en formation générale des adultes
- Enseignement en formation professionnelle
- Service de formation à la carte et sur mesure en entreprise
- Formation individualisée
- Équipements sportifs et culturels mis à la disposition de la population
- Parcs-écoles ouverts à tous
- Services de garde
- Activités de coopération avec des organismes du milieu



## » Portrait de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

**L**a Commission scolaire de la Côte-du-Sud s'étend sur un immense territoire de plus de 5 300 km carrés comprenant les MRC de Bellechasse (à l'exception de Saint-Henri), de Montmagny et de L'Islet (à l'exception de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Sainte-Louise). On y retrouve une population de 73 000 personnes dans un milieu rural de 44 municipalités.

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud constitue un employeur majeur sur le territoire puisque près de 1 000 personnes y travaillent à temps plein, toutes catégories d'emplois confondues.

Dans l'exercice de sa mission, la direction générale dispose des services suivants :

- Service du secrétariat général
- Service des ressources humaines
- Service de l'enseignement secteur des jeunes
- Services complémentaires et particuliers
- Service des ressources financières
- Service des ressources matérielles
- Service des technologies de l'information et des communications
- Service de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes

Établissements		
Primaire		41
Secondaire		9
Éducation des adultes (CEA)		5
Formation professionnelle		3

Clientèle scolaire		
Passe-Partout		498
Préscolaire		640
Primaire		4 074
Secondaire		3 611
Formation des adultes		302
Formation professionnelle		315

Effectif (temps plein)		
Cadres d'établissements		45
Cadres de services		17
Hors cadres		2
Professionnels		49
Personnel de soutien		260
Enseignants		610



Regarde au-delà...



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

# Rapport annuel



## » Le conseil des commissaires

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud est administrée par un conseil des commissaires composé de dix-neuf commissaires élus au suffrage universel et de deux commissaires élus par le comité de parents. Ces commissaires s'acquittent de leur tâche avec équité et justice tout en s'assurant que les services rendus par la Commission scolaire répondent efficacement aux besoins de formation de la population, et ce, dans le meilleur intérêt des élèves, des parents et de la collectivité.

## » Le code d'éthique et de déontologie

Les membres du conseil des commissaires doivent, selon l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, se conformer au Code d'éthique et de déontologie actuellement en vigueur à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Au cours de la dernière année, aucune plainte n'a été soumise à l'attention du comité de surveillance.



**Alain Grenier**  
Président  
Beaumont, Saint-Charles



**Jeannine L. Mercier**  
Vice-présidente  
Saint-Fabien, Lac-Frontière,  
Saint-Just, Saint-Paul, Notre-  
Dame-du-Rosaire, Sainte-  
Apolline, Sainte-Euphémie,  
Sainte-Lucie



**Rino Beautieu**  
Berthier-sur-Mer, Saint-  
François, Saint-Pierre



**Sylvie Blouin**  
Saint-Damien,  
Saint-Philémon, Buckland



**Denise Caron**  
Montmagny



**Normand Caron**  
Saint-Adalbert, Saint-Omer,  
Saint-Pamphile



**Nathalie Côté**  
Saint-Damase, Saint-Aubert,  
Saint-Cyrille



**Claude Daigle**  
Sainte-Perpétue, Tourville,  
Saint-Marcel, Sainte-Félicité



**Romain De La Durantaye**  
Cap-Saint-Ignace,  
Isle-aux-Grues



**Luc Dion**  
Saint-Anselme, Honfleur



**Denise Dulac**  
Sainte-Claire



**Sylvie Jalbert**  
Saint-Jean-Port-Joli



**Jean Lefebvre**  
Saint-Raphaël, Armagh



**Francine Lehoullier**  
Saint-Malachie, Saint-Léon,  
Saint-Nazaire



**Carmen Nicole**  
Montmagny



**Claudette Poitras**  
L'Islet



**Gérard Roy**  
Saint-Gervais, Saint-Lazare,  
Saint-Nérée



**Johanne Talbot**  
Montmagny



**Bernard Therrien**  
Saint-Michel, La Durantaye,  
Saint-Valier



**Gérard Pouliot**  
Commissaire parent  
Secondaire



**Yves Savard**  
Commissaire parent  
Primaire

## » Principales décisions du conseil en 2007-2008

### Le conseil des commissaires...

1. Renouvelle les contrats en transport scolaire pour les cinq prochaines années, une entente de 45 millions de dollars.
2. Appuie le projet de réfection du terrain de soccer et de football de l'école secondaire Bon-Pasteur.
3. Appuie le projet de Centre de formation, d'expérimentation et de diffusion en cirque équestre que mène la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire.
4. Retient les firmes professionnelles pour la réalisation des travaux en lien avec la mesure Maintenance des bâtiments ainsi que pour les travaux d'agrandissement de l'Envolée.
5. Adopte le plan triennal de répartition et de destination des immeubles.
6. Appuie le Centre d'études collégiales de Montmagny dans sa démarche d'autorisation permanente visant à offrir le programme Théâtre - Production, gestion et techniques de scène.
7. Adopte le contenu de l'entente spécifique portant sur l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité de vie et des services offerts dans les habitations à loyer modique de la région Chaudière-Appalaches.
8. Adopte le calendrier scolaire pour l'année 2008-2009.
9. Adopte les règles budgétaires des écoles et des centres.
10. Adhère au plan d'entente spécifique visant la prévention du suicide auprès de la clientèle des centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes de la région Chaudière-Appalaches.
11. Demande au ministère de l'Éducation de conserver les acquis en formation agricole et intervient auprès de la Financière agricole pour s'assurer du maintien de l'aide à l'établissement.
12. Adopte la politique de maintien ou de fermeture des écoles et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école.
13. Adopte le plan stratégique 2008-2013 : Ensemble, s'engager pour la réussite.



## Orientations et priorités de travail pour l'année scolaire 2008-2009

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Mettre en œuvre les modifications à la Loi sur l'instruction publique en fonction de la nouvelle gouvernance et des nouveaux rôles des commissions scolaires;
- Mettre en application le plan stratégique 2008-2013;
  - Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action et de communication sur la pandémie de grippe aviaire;

### SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT (JEUNES)

- Mettre en œuvre le plan d'action ministériel pour l'amélioration du français;
- Poursuivre la mise en œuvre du renouvellement pédagogique et de la diversification du parcours de formation au secteur des jeunes;
- Implanter un nouveau cours d'éthique et de culture religieuse au primaire et au secondaire.

### SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT (FORMATION PROFESSIONNELLE)

- Contribuer à la mise en œuvre du plan de rapprochement régional entre le secteur de la formation professionnelle et le secteur de la formation technique.

### SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- Adopter et mettre en œuvre une politique favorisant une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif;
- Mettre en œuvre le plan d'action ministériel pour contrer la violence à l'école;
- Assurer la mise en œuvre du plan d'action ministériel pour soutenir la réussite des EHDAA.

### SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- Procéder à la négociation d'une nouvelle entente locale pour le personnel enseignant;

### SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- Élaborer et mettre en œuvre un projet éconergétique dépassant les cibles fixées;
- Assurer la poursuite des activités relatives à l'élaboration d'un plan de mesures d'urgence.



# Regarde au-delà...



# 2007-2008



## » Ensemble, s'engager pour la réussite



Le conseil des commissaires a adopté le Plan stratégique 2008-2013 qui précise quelles seront les actions entreprises pour que, tous ensemble, nous puissions nous engager pour assurer la réussite de tous les élèves.

Les orientations retenues prennent en compte celles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans son propre plan stratégique et s'inspirent des nouvelles dispositions contenues dans la loi 88.

Ces orientations sont liées aux plans de réussite des écoles et des centres.

### ORIENTATION 1

Réaffirmer les rôles et les responsabilités des acteurs et des actrices engagés dans la poursuite de la réussite de toutes et de tous

**ENJEU :** Cheminement scolaire des élèves pris en compte par la communauté éducative: élèves, enseignants, gestionnaires, parents, autres membres du personnel, commissaires, conseils d'établissement, organismes de participation des parents

### ORIENTATION 2

Assurer un haut niveau de compétence des membres du personnel engagés dans la poursuite de la réussite de toutes et de tous

**ENJEU :** Développement continu des compétences professionnelles des divers acteurs engagés dans la réussite de toutes et de tous dans un contexte de renouvellement de personnel

### ORIENTATION 3

Mettre en commun les contributions des divers partenaires dans le respect des rôles spécifiques de chacun dans la poursuite de la réussite de toutes et de tous

**ENJEU :** Attitude collaborative avec la collectivité en vue de la réussite de toutes et de tous

Également, elles sont en continuité avec celles du Plan stratégique 2003-2007. À cet égard, voici quelques données se rapportant à la dernière année d'application du plan stratégique :

#### • Soutenir l'enrichissement des pratiques éducatives

- Soutenir l'implantation de la stratégie d'intervention Agir Autrement dans 20 de nos 40 écoles primaires
- Procéder aux démarches d'obtention et au lancement du projet d'École éloignée en réseau

#### • Optimiser la démarche de renouvellement du personnel

- Travailler à l'instauration d'un processus d'accompagnement du personnel
- Mettre à jour un plan de recrutement du personnel selon les besoins envisagés

#### • Assumer un rôle de conseil auprès des gestionnaires d'établissement

- Développer une structure de reddition de comptes découlant de l'application du Cadre de référence pour la gestion financière
- Procéder à l'implantation d'un outil développé pour favoriser le suivi budgétaire des services de garde

#### • S'engager en partenariat dans la collectivité

- Contribuer aux travaux du terrain multisports à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny
- Finaliser les travaux relatifs à l'implantation du réseau à larges bandes passantes

## » L'école publique en action

### Mathilde Lefebvre et les Contes urbains

Mathilde Lefebvre, élève de 5<sup>e</sup> secondaire à l'école secondaire de Saint-Damien, a été retenue dans la sélection finale du concours d'écriture des Contes urbains. Son conte, intitulé Bonbon miracle, faisait partie du spectacle «Les Zurbains 2008» et a été joué à Montréal, à Toronto et à Québec.

### Marie Blanchet à la finale de la Dictée des Amériques

Marie Blanchet, une élève de 4<sup>e</sup> secondaire de l'école secondaire de la Rencontre de Saint-Pamphile, a participé à la 15<sup>e</sup> finale de la Dictée des Amériques qui se déroulait à l'Assemblée nationale. Elle était des 10 élèves du secondaire qualifiés parmi 45 000 élèves provenant de 197 écoles du Québec.

### Guillaume Grenier se qualifie pour le Mondial des métiers

Guillaume Grenier, élève en fabrication de moules au Centre de formation professionnelle de l'Envolée de Montmagny, fera partie de la délégation canadienne au 40<sup>e</sup> Mondial des métiers tenu en septembre 2009. Il a terminé premier à l'épreuve de Tournage lors des Olympiades canadiennes de la formation professionnelle. Il avait aussi remporté la médaille d'or lors des Olympiades québécoises de la formation professionnelle



### Michaël Laverdière remporte le concours de dessins du Soteil

Michaël Laverdière, un élève de l'école secondaire de Saint-Paul, remporte les grands honneurs de l'événement axé sur le 400<sup>e</sup> de la ville de Québec. Le gagnant a proposé une idée qui a séduit le jury : un quartier chinois à Québec pour son 400<sup>e</sup> anniversaire.



### Le projet de l'école secondaire de la Rencontre honoré

Le projet «La semaine de français à l'école», réalisé par l'école secondaire de la Rencontre de Saint-Pamphile, a remporté le 2<sup>e</sup> prix du concours *J'ai la tête à lire* dans la catégorie des établissements d'enseignement secondaire. Cet ambitieux projet a été mis de l'avant par le comité « Lire pour apprendre », auquel participaient élèves et enseignants.

### Bon-Pasteur remporte le Prix coup de cœur

Participant à la finale régionale Expo-Science Bell 2008 tenue à l'Université Laval, l'équipe de l'école secondaire Bon-Pasteur, composée de Mylène Fournier et Chloé Duval, a remporté le Prix coup de cœur du jury grâce à son travail sur l'acné. Elles devaient notamment présenter un travail de recherche devant les autres élèves de leur niveau.



### Prix d'excellence pour l'école des Échos-de-la-Forêt

À l'occasion de la rencontre annuelle du Regroupement des commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, un Prix d'excellence a été décerné à l'école des Échos-de-la-Forêt de Saint-Phlémon pour son projet d'école communautaire de la Forêt habitée. L'événement était une occasion pour le Regroupement d'honorer les bons coups réalisés par des établissements scolaires publics.

### Improvisation: l'école secondaire de Saint-Charles fait sa marque

Succès sans précédent pour les improvisateurs de l'école secondaire de Saint-Charles! Les deux équipes de l'école, l'une cadette, l'autre juvénile, ont toutes deux remporté la finale du tournoi Educ'Alcool/Juste pour rire. Elles ont aussi eu la chance de se frotter à des professionnels de la Ligue nationale d'improvisation.



### Marie-Christine Lambert, lauréate du concours Chapeau, les filles!

À l'occasion du Gala régional Chapeau, les filles!, des prix ont été remis à 17 femmes des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches qui se préparent à exercer une profession ou un métier traditionnellement masculin. Parmi les lauréates, on retrouvait Marie-Christine Lambert, élève en mécanique agricole au Centre de formation agricole de Saint-Anselme, honorée en raison de son esprit de continuité, de sa persévérance et de sa grande volonté.





Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

# Rapport annuel 2007-2008



## Rapport financier 2007-2008

Au cours de l'année 2007-2008, les revenus de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ont été de **96 695 608 \$**.

Durant cet exercice financier, elle a réalisé un **déficit de 717 258 \$**.

Au 30 juin 2008, le surplus cumulé atteint **4 406 910 \$**.

De ce surplus, **2 955 383 \$** sont prévus pour les postes suivants :

Surplus cumulés des écoles et des centres	804 362 \$
Réserve de stabilisation	1 100 000 \$
Agrandissement du CFP de l'Envolée	400 000 \$
Application du cadre de référence	259 921 \$
Programme <i>Agir autrement</i> au primaire	202 540 \$
Service d'accueil et de référence (SARCA)	57 579 \$
Programme pour le retour en formation des 16-24 ans	28 166 \$
Perfectionnement des enseignants	25 269 \$
Valorisation de la formation professionnelle	25 300 \$
Autres éléments	52 246 \$

Le surplus libre s'établit donc à **1 451 527 \$**

### Bilan

ACTIF	30 juin 2008	30 JUIN 2007
Encaisse	199 096 \$	1 527 130 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	7 025 701 \$	6 073 232 \$
Taxes scolaires à recevoir	335 603 \$	211 485 \$
Subvention d'investissement à recevoir	4 866 554 \$	3 233 374 \$
Comptes débiteurs	1 102 183 \$	996 929 \$
Placements	34 103 \$	2 419 \$
Immobilisations	138 757 411 \$	131 847 521 \$
Autres actifs	633 728 \$	618 049 \$
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>152 954 379 \$</b>	<b>144 510 139 \$</b>

### PASSIF ET AVOIR PASSIF

Taxes scolaires perçues d'avance	32 592 \$	32 809 \$
Revenus reportés	548 940 \$	520 754 \$
Comptes créditeurs	7 715 922 \$	6 351 722 \$
Emprunts à long terme de la commission scolaire	13 783 \$	17 267 \$
Autres passifs	1 492 603 \$	844 517 \$
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 803 840 \$</b>	<b>7 767 069 \$</b>

### AVOIR

Surplus cumulé	4 406 910 \$	4 912 816 \$
Capital permanent	138 743 628 \$	131 830 255 \$
<b>TOTAL DE L'AVOIR</b>	<b>143 150 538 \$</b>	<b>136 743 071 \$</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR</b>	<b>152 954 378 \$</b>	<b>144 510 140 \$</b>

### État des résultats

REVENUS	2007-2008	2006-2007
Taxes scolaires	10 608 078 \$	10 652 874 \$
Subventions du MELS	78 602 766 \$	78 073 222 \$
Revenus autres ministères et organismes	725 377 \$	687 705 \$
Autres revenus	6 759 387 \$	6 909 381 \$
<b>TOTAUX</b>	<b>96 695 608 \$</b>	<b>96 323 182 \$</b>

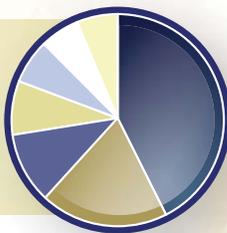
### DÉPENSES

Activités d'enseignement et de formation	41 772 038 \$	41 491 511 \$
Activités de soutien à l'enseignement	19 169 759 \$	18 135 121 \$
Activités parascolaires	10 606 912 \$	10 337 456 \$
Activités administratives	6 528 539 \$	5 884 153 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 372 911 \$	7 191 454 \$
Activités connexes (financement)	6 274 037 \$	7 670 049 \$
Investissements	5 688 670 \$	5 576 609 \$

<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>97 412 866 \$</b>	<b>96 286 353 \$</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(717 258 \$)</b>	<b>36 829 \$</b>

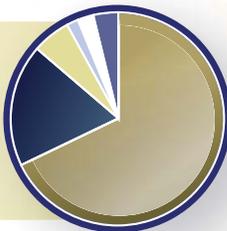
### Dépenses par secteur d'activité

- Activités d'enseignement et de formation (43 %)
- Activités de soutien à l'enseignement (20 %)
- Activités parascolaires (11 %)
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles (8 %)
- Activités connexes (6 %)
- Activités administratives (6 %)
- Investissements (6 %)



### Dépenses par nature

- Rémunération (67%)
- Services, honoraires et contrats (20%)
- Fournitures et matériel (7%)
- Frais de déplacement (1%)
- Équipements et investissements (2%)
- Autres dépenses (3%)



### Revenus

- Subvention du MELS (81%)
- Taxes scolaires (11%)
- Revenus d'autres ministères et organismes (1%)
- Autres revenus (7%)



ccba



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

157, rue Saint-Louis, Montmagny, G5V 4N3

418-248-1001

info@cscotesud.qc.ca • www.cscotesud.qc.ca

Regarde au-delà...

